

Maintien et actualisation des compétences de formateur SST



Public concerné

La formation MAC formateur SST s'adresse aux formateurs dispensant des formations en SST et souhaitant maintenir leur certification INRS (obligatoire tous les 36 mois)

Prérequis

La formation MAC formateur SST est réservée aux titulaires du certificat de Formateur Sauveteur Secouriste du travail (SST).
IMPORTANT : une copie du certificat de formateur SST doit être joint au bulletin d'inscription.

Objectifs de la formation

Objectifs de formation :

Actualiser les compétences du formateur SST, compte tenu de l'évolution du dispositif de formation SST.

Maintenir les compétences permettant de former et de certifier des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

Objectifs pédagogiques

- Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise.
- Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST.
- Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST en sauvetage secourisme du travail.

Contenu de la formation

Les éléments de contenus et savoirs associés de la formation MAC formateur SST sont détaillés dans le référentiel de formation du formateur SST :

- Évolution des pratiques et actualités
- Échanges d'expériences autour des pratiques
- Mise en œuvre des référentiels de formation et de certification SST
- Mise en situation : certification des compétences

Méthodes pédagogiques utilisées

Exposés-débats.
 Travaux en sous-groupes.
 Simulation de situations pédagogiques.

Durée

3 jours consécutifs

Validation

À l'issue de la formation, l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS délivrent un certificat de « formateur SST » valable 36 mois aux participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité.

Pour prolonger la validité de ce certificat, il est exigé de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences » (MAC) d'une durée de 3 jours (21 heures) en présentiel et de satisfaire aux épreuves certificatives.

Ces formations (initiale et MAC) sont assurées par un formateur de formateur certifié faisant partie d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS.